

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2015

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

Le vingt-cinq septembre deux mil quinze à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur BONNET Pierre, Maire.

Présents : BONNET Pierre – MAUPLIN Louis – THOMASSET Christiane – DESSALCES Jean-Claude - MOUSSERIN Jean-Luc - AUGER Patrick - LEROUX Richard – POTIER Nathalie – TRAVICHON Daniel – HENRY Elisabeth lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absent excusé : BLANCHET Patrick

Secrétaire de séance : AUGER Patrick

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

VICHY VAL D'ALLIER

I. PROJET DE SCHEMA DE MUTUALISATION

Le Conseil Municipal, après présentation et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable au projet de schéma de mutualisation 2015-2020.

II. DISPOSITIF FICT 2015-2020

Le Conseil Municipal autorise la contractualisation du fonds intercommunal de cohésion territorial (FICT) avec la Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier.

SDE 03

Le Conseil Municipal autorise l'adhésion des trois communautés d'agglomération de MONTLUCON, MOULINS et VICHY au syndicat départemental d'énergie de l'Allier (SDE03).

ESPACE RURAL CULTUREL

Le Conseil Municipal décide le lancement de la procédure de consultation du maître d'œuvre pour la mission de base et l'exécution.

PDIPR

Le Conseil Municipal valide la liste des chemins non revêtus inscrits au plan départemental des itinéraires de promenade et randonnée.

ZONE INDUSTRIELLE DU COQUET

Le Conseil Municipal approuve la modification du plan de la zone industrielle du Coquet portant notamment sur les voies d'accès aux parcelles et décide le classement de celles-ci dans la voirie communale.

QUESTIONS DIVERSES

INDEMNITE DE STAGE

Une indemnité de 200 € est attribuée à un jeune effectuant un stage au sein du service technique.

PROCEDURE DE CALAMITE AGRICOLE

Le Conseil Municipal décide de soutenir l'action de la Chambre d'agriculture en intervenant auprès de M. le Préfet de l'Allier pour la reconnaissance de l'état de calamité agricole dans tout le département.

PUBLICATIONS

Il est décidé la parution du bulletin municipal en janvier 2016 et la diffusion d'une plaquette informative aux nouveaux habitants de la commune.

Fait à SEUILLET, le 30 Septembre 2015

Le Maire,
BONNET Pierre

